

# APPLI MOBILE PRÉF. POLICE

## DÉCOUVREZ LE SIMULATEUR DE CRUE !

La préfecture de Police propose aux usagers d'Île-de-France un nouveau service pratique intégré à son application mobile Préf. Police : un simulateur de crue.

### 1. GÉOLOCALISEZ-VOUS...

Le module de simulateur de crue nécessite que vous activiez la localisation de votre téléphone ou tablette.

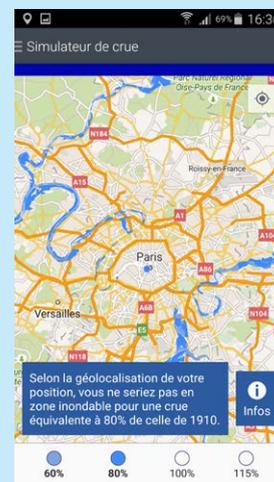
### 2. DÉCOUVREZ SI VOUS ETES EN ZONE INONDABLE

Dès cette activation, le module vous informe si vous êtes en zone inondable et pour quel pourcentage (celui-ci correspond à un ratio calculé pour une crue équivalente à la crue de référence historique de 1910).

### 3. ET CHOISISSEZ VOTRE POURCENTAGE !

Si vous êtes en zone inondable, un pourcentage (60%, 80%, 100% ou 115%) vous est précisé : 100% étant équivalent au niveau de la crue de 1910, 115% dépassant le niveau de cette crue de référence. Faites apparaître les autres ratios ! Vous visualiserez ainsi les différents niveaux de crue (par dégradés de bleu) aux alentours et en Île-de-France.

Cette représentation simplifiée du phénomène d'inondation permet de faciliter la préparation à la gestion de crise.



**Testez le simulateur de crue de l'application Préf. Police\* !**

 \* en téléchargement sur Google Play et sur l'App Store.